

La France s'engage

Initié par le Président de la République François Hollande et porté par le Ministre Patrick Kanner, **La France s'engage** est un label qui récompense les projets les plus innovants au service de la société : éducation, culture, solidarité, écologie, santé, citoyenneté... Il donne accès à un soutien financier, à des partenaires, à des acteurs publics, à un accompagnement pour recruter, élargir leur réseau et gagner en visibilité. Le but étant de permettre aux projets à fort potentiel de s'étendre et de se développer.

Parmi les projets sélectionnés par le gouvernement, La Cravate solidaire, une association qui collecte en entreprises et auprès de particuliers des tenues professionnelles afin de prêter gracieusement des costumes et tailleurs à des demandeurs d'emploi à la veille de leur entretien d'embauche.

La Cravate solidaire intervient auprès de toute personne à la recherche d'un emploi ou d'un stage en insertion professionnelle qui souhaite bénéficier d'une tenue professionnelle complète et de conseils personnalisés pour un futur entretien avec des bénévoles spécialistes du recrutement et des conseillers en image.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Une solution innovante pour l'accueil des réfugiés

Christine Laconde, directrice du Samu social a présenté lors du séminaire de la DREES, le 14 mars 2017, ÉLAN qui est un nouveau dispositif spécifiquement créé par le Samu Social de Paris. Avec la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence en Ile de France, les pouvoirs publics ont la volonté d'encadrer de nouvelles formes d'hébergement. Le dispositif ELAN accompagne les personnes reconnues réfugiées (en droit international, ce terme désigne le statut officiel d'une personne qui a obtenu l'asile d'un Etat tiers) en leurs proposant un accueil solidaire chez l'habitant, tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des réfugiés. Il s'agit d'un engagement réciproque de 3 mois à 1 an avec partage du lieu de vie commun, de temps conviviaux et respect mutuel des règles d'un bien vivre-ensemble.

Le fonctionnement du dispositif :

- Rencontrer les futurs accueillis et accueillants afin de les connaître en vue de les intégrer au dispositif selon les prérequis de l'expérimentation.
- Contractualiser leur engagement dans le dispositif.
- Former les cohabitations en fonction des situations de chacun.
- Introduire la première rencontre entre les personnes et les aider à contractualiser leurs engagements respectifs et à s'accorder sur les règles de vie commune.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Les enjeux de l'inclusion numérique dans les politiques publiques

De plus en plus de services publics permettent de faire ses démarches en ligne tandis qu'une partie de la population a des difficultés avec le numérique. Selon l'édition 2016 du baromètre du Crédoc, au moins 7 millions d'adultes avouent avoir des difficultés dans l'utilisation de leur ordinateur. Et d'après l'enquête annuelle sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication en France, plus de 8 millions de Français (de plus de 12 ans) n'ont pas d'accès à internet à leur domicile. [EN SAVOIR PLUS](#)

Le Défenseur des droits a fait une enquête mystère sur l'impact de la dématérialisation sur l'accès aux services publics, en étudiant les capacités d'accueil, d'écoute et de réponse aux sollicitations téléphoniques des usagers, et en particulier les réorientations sur les sites internet. Trois grands organismes qui incarnent des services publics essentiels et généralistes, l'Assurance maladie (CNAMTS), la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et Pôle emploi, ont été choisis pour cette enquête mystère. [EN SAVOIR PLUS](#)

Brèves



Cet ouvrage contribue à la redéfinition des établissements et service sociaux et médico-sociaux (ESSMS) avec une préface de Denis Piveteau, ancien directeur de la CNSA et président de la 4^{ème} chambre du contentieux du Conseil d'État.

Gros plan sur l'économie collaborative

avec le rapport du député de l'Ardèche Pascal Terrasse sur le développement de l'économie collaborative. [EN SAVOIR PLUS](#)

Enjeux et perspectives de la consommation collaborative

Cette étude de la Direction Générale des Entreprises (DGE) établit un état des lieux de la consommation collaborative, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, en analysant le développement de la demande et de l'offre dans des secteurs d'activité très diversifiés correspondant aux grandes fonctions suivantes : se déplacer, transporter et stocker des objets, se loger, se divertir, se nourrir, s'équiper, s'habiller, se faire aider et se financer. [EN SAVOIR PLUS](#)

Mutations technologiques, mutations sociales

France Stratégie organise avec l'EHESS et l'INRIA un cycle de débats mensuels intitulé " Mutations technologiques, mutations sociales " sur les avancées numériques, les transformations sociales et sur les opportunités ou les risques qu'elles recèlent. [EN SAVOIR PLUS](#)

L'économie de la donnée

Task force, rapport du groupe de travail franco-britannique, propose quatre grands axes d'action pour stimuler la croissance grâce à l'économie de la donnée. [EN SAVOIR PLUS](#)

Actualités des membres du comité de la RFAS

Protection sociale : le savant et la politique est un ouvrage à paraître en juin aux éditions de La Découverte sous la direction Jean-Claude Barbier, membre du comité de lecture de la RFAS et de Marielle Pousson-Plesse.

Relais

Le CNN propose une réflexion sur la transformation numérique de notre système de santé.

Dans son rapport " La santé, bien commun de la société numérique " (octobre 2015), le Conseil national du numérique (CNN) présente 15 propositions pour orienter la stratégie nationale et européenne en matière de santé et l'adapter aux enjeux numériques. [EN SAVOIR PLUS](#)

Les plateformes collaboratives, l'emploi et la protection sociale

L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a produit un rapport écrit par Nicolas Amar et Louis-Charles Viossat décrivant et analysant, en France, l'impact des plateformes collaboratives (comme Uber, Airbnb ou Leboncoin...) sur le marché du travail, les formes d'emploi, la sécurité sociale, l'assurance chômage. Il repose sur une revue de la littérature académique publiée en France et à l'étranger, sur une enquête de terrain auprès d'une vingtaine de plateformes collaboratives, et sur des entretiens avec des travailleurs collaboratifs, des experts, des partenaires sociaux ainsi que des membres des principales administrations concernées. Il formule une trentaine de recommandations afin d'améliorer les conditions de travail et La protection sociale des travailleurs collaboratifs sans bouleverser les modèles économiques innovants des plateformes. [EN SAVOIR PLUS](#)

Références

Rapport paru en français sur l'économie collaborative :

- *L'impact d'internet sur le fonctionnement du marché du travail*, Conseil d'orientation pour l'emploi, 2015.

Ouvrage et rapport parus en anglais sur l'économie collaborative :

- *The Zero Marginal Cost Society : The Internet of Things, the Collaborative Commons, and the Eclipse of Capitalism*, Rifkin Jeremy, 2015.
- *Cost of non-Europe in the sharing Economy, Economic, social and Legal challenges and opportunities*, rapport du Parlement Européen réalisé par Pierre Goudin pour le European Parliamentary Research Service (ERPS).

La RFAS reprend les nouveaux signalements de colloques, séminaires, événements, avis de parution de revues, appels à projets dans le champ du social dans sa newsletter. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet par mail : rfas-drees@sante.gouv.fr.

Zoom

Grande Ecole du Numérique

Lancée en 2015 par le président de la République, la Grande École du Numérique regroupe 268 formations labellisées ouvertes à tous sur l'ensemble du territoire. Elle permet de développer ses compétences numériques. Dispensées dans 130 fabriques du numérique réparties sur l'ensemble du territoire français, ces formations courtes et qualifiantes aux métiers du numérique permettent depuis le début de l'année 2016 à un large public de se former efficacement afin de trouver du travail rapidement dans cette filière d'avenir. Au total, 50 000 postes seraient aujourd'hui non pourvus dans le secteur du numérique et plus de 190 000 postes seraient à pourvoir d'ici à 2022 (source : DARES, 2015). L'objectif de la Grande École du Numérique est de former 10 000 apprenants d'ici 2017. [EN SAVOIR PLUS](#)

Cette lettre vous est proposée par les ministères sociaux.

